

Réf: Dossier N° 097381

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « GREEN AGRICULTURE SERVICES SARL » en abrégé « GREEN AGRI »

Siège social Abidjan, Koumassi, koumassi REMBLAIS, Lot 1149, Ilot 85

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GREEN AGRICULTURE SERVICES SARL » en abrégé « GREEN AGRI »

Objet :

- Formations et renforcement des capacités ;
- Appuis et encadrements des organisations aux projets de durabilité et de certification
- Coaching
- Formations
- Audits
- Suivi et évaluations de projets et programmes
- Collecte et analyse de données
- Etudes de faisabilité, Etudes d'impact Social et Environnemental
- Montage de projets
- Système de géolocalisation : Télédétections, Cartographie
- Et généralement, toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient juridiques ou économiques, mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, civiles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, ou connexes.
- La participation à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social 5,040,000 F CFA divisé en (504.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 504 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, koumassi REMBLAIS, Lot 1149, Ilot 85

Dirigeant(s) : M KOUAMÉ KOUADIO SYLVAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02107 du 14/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16214/GTCA/RC/2022 du 14/04/2022

